Consultation des détails des modules

Respecter les droits et obligations 1 - FOCMA1

Code du module:	FOCMA1
Unité capitalisable:	Mettre en oeuvre les principes de base des services d'une entreprise 1 (BASE1)
Profession:	Agent administratif et commercial - adulte
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de déterminer ses droits et obligations sur base des conditions légales et contractuelles en qualit d'apprenti, ainsi que ceux de son employeur.

Note maximale: 12

INDICATEURS

La position de l'apprenti dans l'organigramme est déterminée.
Les droits et obligations propres à l'apprenti peuvent être formulés : • discrétion sur les affaires de l'entreprise • temps de travail dans le cadre de l'apprentissage • absences/congés de maladie • droit aux congés • convention collective • fréquentation des cours à l'école.
Les droits et obligations de l'employeur peuvent être formulés : • affiliation à la sécurité sociale • garantie de formation et encadrement pédagogique • contrôle et signature du carnet d'apprentissage • indemnité • fréquentation scolaire.

SOCLES

La position de l'apprenti dans l'organigramme est correcte.
La discrétion est garantie.
Les temps de travail sont respectés.
Toutes absences sont signalées sans délai (par exemple : remise du certificat d'incapacité de travail).
Les certificats de fréquentation des cours signés par l'enseignant sont disponibles.
Les droits et obligations de l'employeur sont correctement expliqués.

2

L’apprenti est capable d’identifier les données de son contrat d’apprentissage et de déterminer la signification pour sa p
activité d’apprentissage.

Note maximale: 12

INDICATEURS

Les composantes du contrat d’apprentissage et leur signification sont identifiées : • forme (contrat-type) • période d’essai / congés • indemnités • responsabilité civile • contenu • droits et obligations des parties contractantes • fin • prorogation • résiliation • changement d’employeur.

SOCLES

Le contrat d’apprentissage est disponible et signé par les parties contractantes.
La signification des différentes composantes du contrat d’apprentissage est correctement expliquée.

3

L’apprenti est capable de communiquer dans la langue respective de ses interlocuteurs internes et externes, dans le re
des règles grammaticales.

Note maximale: 12

INDICATEURS

La langue adéquate est utilisée lors de la communication avec des interlocuteurs internes et externes.
Les règles grammaticales sont prises en considération.
Les formules de politesse sont utilisées dans les contacts avec les interlocuteurs.

SOCLES

La communication se déroule correctement dans une langue adaptée aux interlocuteurs.
Les salutations à l’accueil et au départ sont polies et courtoises.

4

L’apprenti affiche un comportement approprié lors de contacts avec ses interlocuteurs.

Note maximale: 12

INDICATEURS

Il s’efforce, par un comportement approprié, (par exemple salutation aimable, attitude avenante) d’être à l’écoute de l’interlocuteur.
Il pratique une écoute active.

SOCLES

Les formules de salutation sont chaleureuses et appropriées. L’attitude est avenante.
La conversation peut être restituée par analogie.

5

L’apprenti effectue soigneusement et dans les délais impartis les tâches qui lui sont confiées.

Note maximale: 12

INDICATEURS

Les étapes de travail des tâches attribuées sont planifiées.
Les étapes de travail planifiées sont exécutées.
Les délais requis sont respectés.

SOCLES

Le plan de travail est disponible.
Les tâches sont exécutées avec soin.
Les tâches accomplies sont présentées dans les délais impartis.